

COMMUNE DE LAFRANCAISE

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-cinq, le 8 décembre à 18 heures 30

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Lafrançaise en séance publique, après convocation faite le 2 décembre 2025, sous la présidence de M. Thierry DELBREIL.

Conseillers en exercice : 23

Présents : 16

Votants : 19

Résultat du vote : Majorité

Pour : 17

Contre : 1

Abstention : 1

Etaient présents : Mesdames et Messieurs : Thierry DELBREIL, Jean-Pierre ANGLAS, Alain BELLICCHI, Anne ARRESTIER, Joseph BOU-ZEID, Joël COMBALBERT, Alain MALMON, Sonia PARRIEL, Véronique PATERNE, Marie-Laurence PUJOL, Marie Laurence PRAISSAC, Gérard ROCHE, Franck SEGONNE, Flavie TAVERA, Jean-Pierre VALETTE, Colette VERDOUX.

Procurations : Mme Anne BENAICHE a donné procuration à Mme Colette VERDOUX

Mme Brigitte DELCASSE a donné procuration Mme Flavie TAVERA

Mme Pauline SEILHAN a donné procuration à M. Thierry DELBREIL

Excusés : - Absents : M. Pierrick THOMAS, Mme Monique LASVENES, M. Patrick SOULHAC, M. Christophe VIALA.

M. Alain MALMON a été élu secrétaire.

Délibération n° 4 : subvention association CANAL

Monsieur le Maire propose d'attribuer la subvention 2025 suivante :

Association CANAL 2 000 €

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

- APPROUVE la subvention ci-dessus d'un montant de 2 000 €,
- DIT que les crédits sont prévus au budget primitif au compte 65748,

Ainsi fait et délibéré le 8 décembre 2025
Et ont signé au registre les membres présents
Pour extrait certifié conforme


Le Maire
Thierry DELBREIL

Le Secrétaire de Séance

Alain MALMON

